Fiche de Données de Sécurité

Número de Révision: 002.1

Date de sortie: 11/11/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE 401 SURF. INSENS.INSTANT AD. known as 401(TM) Prism® Surface Insensi**	**Numéro IDH:**	135430
Type de produit:	Cyanoacrylate	**numéro d'item**	40161
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
2515 Meadowpine Boulevard
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: (905) 814-6511
MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center
1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711
TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC
1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	ADHÈRE À LA PEAU EN QUELQUES SECONDES. LIQUIDE COMBUSTIBLE. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
IRRITATION DES YEUX	2B
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'air et la placer dans une position facilitant la respiration. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	90 - 100

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Ne pas séparer la peau collée. Tremper dans l'eau tiède savonneuse. Décoller doucement à l'aide d'un instrument émoussé. Dans le cas d'une brûlure cutanée due à la production rapide de chaleur provenant d'une grosse goutte, consulter un médecin. Si les lèvres sont collées, appliquer de l'eau chaude et encourager la personne à utiliser sa salive pour les mouiller et pour exercer une pression. Les séparer en soulevant la peau ou en les roulant vers l'extérieur. Ne pas séparer les lèvres en exerçant une force directe opposée.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Si les paupières sont collées, dégager les cils avec de l'eau chaude en les couvrant à l'aide d'un tampon mouillé. Ne pas essayer d'ouvrir l'œil de force. Le cyanoacrylate se lie à la protéine de l'oeil et entraîne un effet lacrymogène qui aidera à faire décoller l'adhésif. Couvrir l'oeil jusqu'à ce qu'il soit complètement décollé, généralement en l'espace de 1 à 3 jours. Consulter un médecin dans le cas où des particules solides de cyanoacrylate polymérisé coincées derrière la paupière endommageraient celle-ci en raison de leur nature abrasive.

Ingestion: Faire en sorte que les voies respiratoires ne soient pas bloquées. Le produit se polymérisera rapidement et adhèrera à la bouche, ce qui empêche presque totalement qu'il soit avalé. La salive va séparer tout produit solidifié en quelques heures. Empêcher la victime d'avaler toute particule qui se serait détachée.

Symptoms: Voir la section 11.

Indication pour le médecin: Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la chirurgie pour séparer les tissus collés par accident. L'expérience démontre que les tissus collés sont mieux traités par la pratique de premiers secours passifs non-chirurgicaux. Si le durcissement rapide a entraîné des brûlures thermiques, elles doivent être traitées de façon symptomatique après le retrait de l'adhésif.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Non disponible

Produit ou gaz issus de la combustion: Des fumées toxiques ou irritantes, ou les deux à la fois, peuvent être libérées en quantités infimes; il est recommandé d'utiliser des appareils de protection respiratoire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Ne pas nettoyer avec des chiffons. Laver à grande eau pour terminer lapolymérisation et nettoyer le sol en grattant. Éliminer le produit durcicomme déchet inoffensif. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de ce produit. Bien laver avant manipulation. Éviter tout contact avec des articles de tissu ou de papier. Le contact avec ces matériaux pourrait entraîner une polymérisation rapide susceptible de produire des fumées et de fortes vapeurs irritantes et de provoquer des brûlures.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Cyanoacrylate d' éthyle	0.2 ppm TWA	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser un système de ventilation à circulation descendante positive sil a ventilation générale n'est pas suffisante pour maintenir la concentration de vapeurs au-dessous des limites d'exposition établies.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des gants et tabliers de caoutchouc nitrile au besoin pourempêcher tout contact. Ne pas utiliser de PVC, de nylon ou de coton.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: Incolore, Transparent
Odeur: Prononcé
Seuil de détection d'odeur: 1 - 2 ppm
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: < 0.2 mm/hg
Point / zone d'ébullition: > 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion: Non disponible
Gravité spécial: 1.05
Densité de vapeur: Approximate 3

Densité de vapeur:	3
Point d'éclair:	80 - 93 °C (176°F - 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	485 °C (905°F)
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Polymérise au contact de l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable
Teneur VOC:	< 2 %; < 20 g/l (California SCAQMD Method 316B) (estimée)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Réactions dangereuses: Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

Produits de décomposition dangereux: Néant

Produits incompatibles: Eau, Amines, Alcalis, Alcools.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Polymérisation spontanée.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs au-delà de la limite d'exposition établie irritera les voies respiratoires, ce qui peut mener à des difficultés respiratoires et un resserrement de la poitrine.

Contact avec la peau: Peut irriter la peau. Adhère à la peau en quelques secondes. Les cyanoacrylates ont été signalés comme pouvant entraîner des réactions allergiques, mais en raison d'une polymérisation rapide en surface de la peau, une réponse allergique est rare. Les cyanoacrylates produisent de la chaleur au moment de la solidification. Une grosse goutte peut, en de rares occasions, brûler la peau. Les adhésifs durcis ne constituent pas un danger pour la santémême s'ils collent à la peau.

Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux. Provoque un larmoiement excessif. Les paupières peuvent se coller.

Ingestion: Ne devrait pas être nocif par ingestion. Se polymérise rapidement (sesolidifie) et colle dans la bouche. Pratiquement impossible à avaler.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Rien	Irritant, Allergène, Respiratoire

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3334
Groupe d'emballage: III
Exceptions: Les paquets primaires contenant moins de 500 milliltres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Catherine Bimler, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 11/11/2016

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.